



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-POS.193

Déposé le : 06.09.16

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 118 et 119 LGC** Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.** Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

## Titre du postulat

**Echecs en première année dans nos hautes écoles : en fait-on assez au niveau de l'orientation scolaire et professionnelle dans nos écoles ?**

## Texte déposé

Depuis plusieurs années, le taux d'échec en première année d'université et à l'EPFL devient préoccupant. Il représente un coût financier important pour nos hautes écoles, mais aussi un coût humain pour tous ces jeunes, qui, souvent après un tel échec, abandonnent leurs études.

Aussi, nos hautes écoles, et tout notre système de formation, pâtissent de ces taux d'échec, notamment au niveau de leur réputation et de l'efficacité de la formation.

Il est donc primordial de mieux connaître les raisons de ces échecs ; malheureusement les données sur celles-ci restent confidentielles ou n'existent pas. De nombreuses questions restent ouvertes, notamment sur l'adéquation entre les études gymnasiales et les compétences demandées au niveau universitaire, tant au niveau des connaissances que des méthodes d'apprentissage, sur les taux de réussite de nos élèves vaudois en première année, comparativement aux étudiants d'autres cantons, etc.

Et donc nous ne disposons non plus pas d'études sur les raisons des échecs et des abandons des élèves dans nos hautes écoles.

Ce postulat se concentre sur la question du choix de la filière opérée par un jeune.

Les élèves, qui commencent leur première année dans une haute école, se sont retrouvés confrontés de manière peu fréquente à la question du choix professionnel et académique pendant leurs années d'école obligatoire et post-obligatoire. Aujourd'hui, les élèves peuvent aller voir le bureau d'orientation scolaire, ont aussi la possibilité en dernière année de gymnase de participer à une journée d'information à l'Université de Lausanne et à l'EPFL. Mais ces démarches restent épisodiques et de surface.

Bien entendu, le gymnase a une double fonction : préparer les élèves aux hautes écoles, à travers la transmission de connaissances et de compétences spécifiques ; mais aussi développer une connaissance générale, une ouverture sur le monde, une curiosité et un esprit critique, qu'il ne s'agit pas de renier ici.

Quoiqu'il en soit, un mauvais choix dans la filière en première année peut avoir des conséquences dramatiques pour certains, démotivation, perte de confiance en soi, etc. qu'il s'agit d'éviter au maximum.

Différentes possibilités existent pour améliorer cette orientation scolaire et professionnelle, tant au niveau de l'école obligatoire que post-obligatoire ; de manière non exhaustive, nous pensons à :

- La mise en place de quelques périodes d'orientations pour mieux expliquer aux élèves les différentes filières ;
- Pour réaliser cet objectif, et d'une manière générale, il s'agit aussi de mieux former les enseignants aux filières proposées dans nos hautes écoles, en tenant compte que les études changent rapidement, que ce qu'ont vécu nos enseignants et ce qui est enseigné aujourd'hui à l'université a passablement changé, tant au niveau des connaissances que des compétences demandées; on pourrait songer à avoir un référent pour les élèves par gymnase par filière, qui suit l'actualité de celle-ci à l'université ou à l'EPFL par exemple;
- Améliorer aussi l'orientation pour des possibilités de formation autres qu'universitaires ; généralement, nos enseignants du gymnase ont suivi un parcours type, en passant par l'université et l'EPFL et ne connaissent pas ou très peu d'autres filières professionnelles par exemple.
- Des rencontres avec des professionnels (à travers des associations d'alumni, EPFL, HEC, etc.)
- Un entretien obligatoire pour chaque élève avec un conseiller en orientation ;
- Une bonne orientation conduirait aussi à prendre conscience aux élèves à ne pas surestimer leurs capacités, et à prendre des cours de soutien, souvent donnés dans les gymnases, comme les mathématiques renforcés.
- Certaines organisations économiques proposent aussi de confronter rapidement les élèves au monde professionnel, par un stage, une occupation, une activité associative, etc., qui seraient intégrés dans leur cursus gymnasial.

Au vu des éléments présentés ci-dessus, nous remercions le Conseil d'Etat de bien vouloir:

- Nous présenter un état de la situation quant aux analyses qui ont pu être faites sur les raisons des échecs de nos étudiants en première année dans nos hautes écoles.

- Nous présenter la stratégie du Conseil d'Etat quant à l'orientation scolaire et professionnelle, comme instrument à l'amélioration du choix de filière par les élèves durant leurs études obligatoires et post-obligatoires, et notamment en fin de gymnase.
- Se positionner sur les différents instruments présentés ci-dessus.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

X

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

Γ

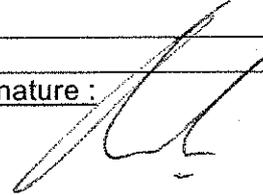
(c) prise en considération immédiate

Γ

Nom et prénom de l'auteur :

Donzé Manuel

Signature :

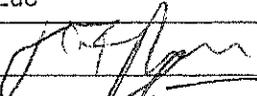
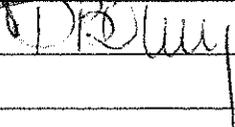
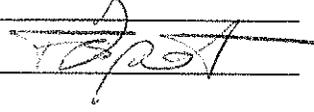
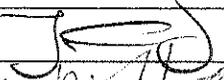
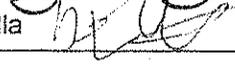


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

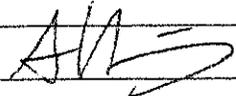
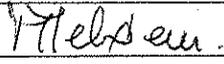
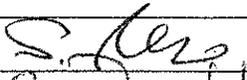
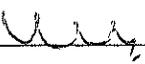
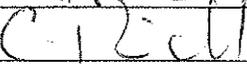
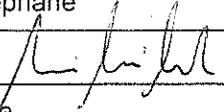
Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin :** [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

## Liste des députés signataires – état au 1<sup>er</sup> septembre 2016

Ansermet Jacques	Clément François	Ehrwein Nihan Céline
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Epars Olivier
Aubert Mireille	Collet Michel	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Ballif Laurent	Courdesse Régis 	Freymond Isabelle
Bendahan Samuel	Creteigny Gérald 	Freymond Cantone Fabienne
Berthoud Alexandre	Creteigny Laurence	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Blanc Mathieu 	Crottaz Brigitte	Germain Philippe
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Nicolas
Bonny Dominique-Richard 	De Montmollin Martial	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Debluë François	Grandjean Pierre
Bovay Alain	Décosterd Anne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Deillon Fabien	Guignard Pierre
Butera Sonya	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Cachin Jean-François	Desmeules Michel	Hurni Véronique
Chapalay Albert	Despot Fabienne 	Induni Valérie
Chappuis Laurent	Devaud Grégory	Jaccoud Jessica
Cherubini Alberto	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cherbuin Amélie	Donzé Manuel	Jaquier Rémy
Chevalley Christine	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Chevalley Jean-Rémy	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Chollet Jean-Luc	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf 
Christen Jérôme 	Duvoisin Ginette	Keller Vincent
Christin Dominique-Ella 	Eggenberger Julien	Kernen Olivier

## Liste des députés signataires – état au 1<sup>er</sup> septembre 2016

Krieg Philippe	Oran Marc	Schelker Carole
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André 	Schwaar Valérie
Lio Lena 	Perrin Jacques	Schwab Claude
Luisier Christelle	Pillonel Cédric	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Podio Sylvie	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Probst Delphine	Stürner Felix
Manzini Pascale	Randin Philippe	Surer Jean-Marie
Marion Axel 	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Martin Josée	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Tosato Oscar
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Renaud Michel	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine 	Rezso Stéphane 	Uffer Filip
Melly Serge 	Richard Claire 	Urfer Pierre-Alain
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis 
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel	Romano Myriam	Volet Pierre
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Vuarnoz Annick
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Vuillemin Philippe
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mossi Michele 	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Züger Eric
Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella 